

Qualification Evaluator Pratique DTI



Comité Technique

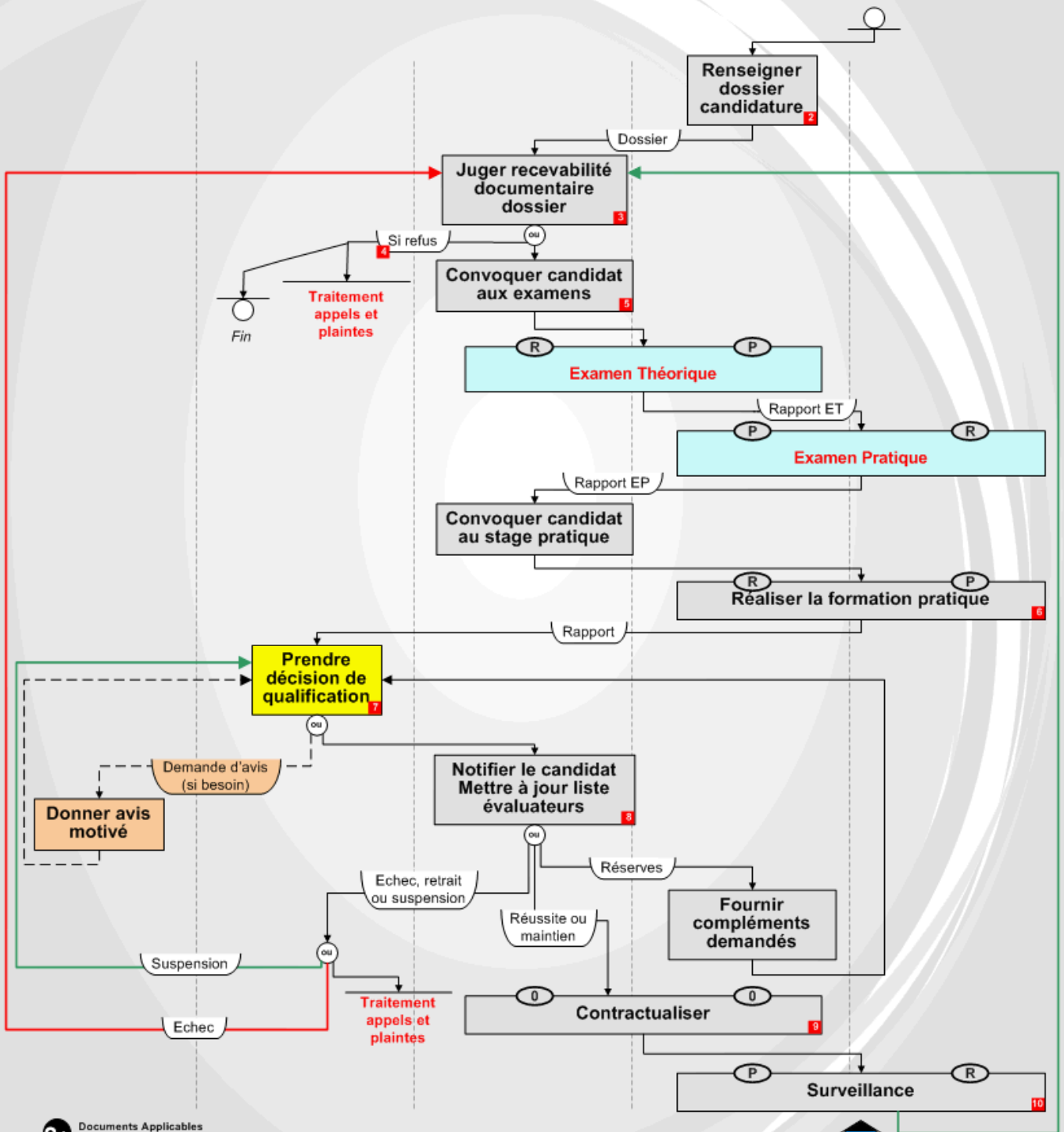
Direction SQI

SQI Admin

Candidat Evalueur

Formateur ¹

Pour toute candidature



Commentaires du Graphe

1. Formateur

Un formateur est un Evalueur déjà qualifié et/ou un membre du comité technique.

2. Renseigner dossier candidature

2 possibilités :

- | Renseigner le formulaire d'inscription en ligne sur le site www.sqi-certification.fr
- | Demander de se faire envoyer le dossier par courrier : Dossier Candidature Evalueur, DTI_FORM_001

3. Juger recevabilité documentaire dossier

L'étude de recevabilité de la candidature est réalisée à l'aide du formulaire DTI_FORM_012

Le "Dossier Qualification Evalueur Pratique", DTI_FORM_002, détaille les éléments à prendre en compte pour juger de la recevabilité d'un dossier

4. Si refus

Si le dossier est jugé non recevable, un courrier de refus motivé est envoyé au candidat.

Dans ce cas, le candidat peut, s'il le souhaite, faire appel en suivant les dispositions prévues par la procédure "faire appel", GEN_PROD_004.

5. Convoquer candidat aux examens

Tout candidat évaluateur passe un examen théorique puis un examen pratique dans les mêmes conditions qu'un candidat à la **certification (DTI_PROC_016)**, sans pour autant bénéficier du certificat de diagnostiqueur en cas de réussite.

Les convocations aux examens théorique et pratique sont envoyées au candidat, par email à l'adresse indiquée sur son dossier de candidature.

6. Réaliser la formation pratique

Le programme de la formation suivie par le candidat à la qualification d'évaluateur pratique est précisé dans le document DTI_DOC_003, "Programme Formation Examineur Pratique".

La présence des candidats évaluateurs est enregistrée par le biais de la "Feuille Emargement Stage Evalueur", GEN_FORM_011.

Lors de la formation pratique, l'enregistrement des résultats est consigné dans le DTI_FORM_002

7. Prendre décision de qualification

La décision de qualification est consignée dans le DTI_FORM_002

8. Notifier le candidat Mettre à jour liste évaluateurs

La notification est réalisée à l'aide du formulaire **DTI_FORM_012**.

La date de qualification est enregistrée dans la base de données SQL.

Si l'évaluateur le souhaite, la qualification d'évaluateur donne lieu à la délivrance du certificat dans le domaine correspondant.

9. Contractualiser

En cas de réussite, le contrat est signé pour une durée de 5 ans :

- | Signature des **Conditions Particulières Evalueur Pratique (GEN_FORM_018)**.

Leur signature vaut acceptation des **Conditions Générales Evalueur Pratique (GEN_DOC_014)**.

Un **engagement de confidentialité et d'impartialité (GEN_FORM_003)** est également signé par l'évaluateur.

10. Surveillance

La surveillance se fait en année 2 pour le cycle 1 puis en année 3 pour les cycles suivants. Le suivi des qualifications des évaluateurs est réalisé grâce à la Base Données SQL.

Lors de la surveillance, des points complémentaires sont vérifiés (cf. DTI_FORM_002).

Si des modifications sont effectuées dans le dispositif d'examen pratique (GEN_PROC_011), SQL en informe les évaluateurs :

- | S'il s'agit d'une modification mineure, SQL met à disposition, sur l'espace évaluateur, les documents à jour afin qu'ils les utilisent immédiatement.
- | S'il s'agit d'une modification majeure, SQL prévoit une information ou formation complémentaire selon les cas. cela peut se faire sous forme d'un courrier, d'un stage, ou encore d'un compagnonnage. Dans ce dernier cas, l'évaluateur à mettre à niveau est en binôme avec un évaluateur déjà formé, ce dernier renseigne alors la fiche d'observation, GEN_FORM_013.